

Annexe 3

CURSUS JAZZ

Conditions d'accès

Le cursus jazz est accessible aux élèves justifiant d'au moins trois années de pratique instrumentale.

Admission des élèves

Chaque nouvel élève est soumis à un **test de niveau** dans la discipline instrumentale ou vocale dominante choisie, ainsi qu'en formation musicale. Les représentants pédagogiques des départements et disciplines concernés préconiseront l'affectation de niveau dans le cursus. Ce niveau sera confirmé par les professeurs de l'élève au plus tard 3 mois après la rentrée scolaire.

L'admission définitive est prononcée après accord des représentants de l'équipe pédagogique et de l'administration.

Le nombre de places est limité.

Cycle 1

Contenu et organisation des études

CYCLE 1					
Organisation du cursus		Disciplines	Détails	Périodicité de l'enseignement	Temps de cours hebdomadaire
Durée du cycle Temps de cours hebdomadaire minimum	1 à 3 ans 2h30 à 4h30	. Pratique individuelle	Accessible aux élèves ayant 3 années de pratique instrumentale	Sur la durée du cycle	30 mn
		. Formation musicale Accès à partir d' IM3 selon les acquis de l'élève. IM3 IM4		Sur la durée du cycle	1h30
		. Pratique collective	Ateliers jazz cycle 1	Une session semestrielle	1h00

Contenus et organisation des évaluations et examens

EVALUATIONS INTRA-CYCLE 1				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenu de l'évaluation	Barème ou mention	Composition du jury
. Pratique individuelle	Contrôle continu et évaluation annuelle	. Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur
. Formation musicale IM3 IM4	Contrôle continu et évaluation annuelle	. Epreuves écrites . Epreuves orales	Très bien Bien Assez bien Non acquis	. 1 professeur du département autre que celui de l'élève
. Pratique collective	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur	Sans objet	

EXAMENS DE FIN DE CYCLE 1				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenus des épreuves	Barème ou mention	Composition du jury
. UV de pratique individuelle	Contrôle continu et examen (passage obligatoire à partir de la 2e année du cycle)	. 1 morceau imposé communiqué 6 semaines avant l'examen (hors congés) . 1 pièce au choix . Déchiffrage simple d'un thème non modulant (accompagnement par section rythmique)	. Admis mention très bien avec félicitations . Admis mention très bien . Admis mention bien . Admis mention assez bien	. 1 jury externe par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. UV de formation musicale Passage de l'examen en IM4	Contrôle continu et examen	. Epreuve orale . Epreuve écrite . Epreuve théorique	. Maintenu dans le cycle OU Insuffisant (si dernière année dans le cycle)	. 1 jury externe . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. UV de pratique collective	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur	Sans objet	

Les élèves ayant obtenu l'ensemble des UV sont admis en cycle 2

Cycle 2

Contenu et organisation des études

CYCLE 2					
Organisation du cursus		Disciplines	Détails	Périodicité de l'enseignement	Temps de cours hebdomadaire
Durée du cycle 3 à 5 ans Temps de cours 3h30 à 5h00 hebdomadaire minimum		. Pratique individuelle		Sur la durée du cycle	40 mn
		. Formation musicale jazz	Histoire du jazz	2 ans dans le cycle	1h00
		. Initiation à l'harmonie jazz (facultatif)	<i>Cours à destination élèves n'ayant pas de pratique préalable du clavier</i>	1 an	1 h
		. Pratique collective	Ateliers jazz cycle 2	Sur la durée du cycle	1h30

Contenus et organisation des évaluations et examens

EVALUATIONS INTRA-CYCLE 2				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenu de l'évaluation	Barème ou mention	Composition du jury
. Pratique individuelle	Contrôle continu et évaluations	. Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur
. Formation musicale jazz	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur	Sans objet	
. Initiation à l'harmonie jazz (facultatif)	Sans objet			
. Pratique collective	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur	Sans objet	

EXAMENS DE FIN DE CYCLE 2				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenus des épreuves	Barème ou mention	Composition du jury
. UV de pratique individuelle	Contrôle continu et examen (passage obligatoire à partir de la 4e année du cycle)	. 1 morceau imposé communiqué 6 semaines avant l'examen (hors congés) . 1 pièces au choix . Improvisation libre de 2 mn . Déchiffrage (accompagnement par section rythmique)	. Admis mention très bien avec félicitations . Admis mention très bien . Admis mention bien . Admis mention assez bien . Maintenu dans le cycle OU Insuffisant (si dernière année dans le cycle)	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) <i>(pour les examens ne regroupant pas plus d'une discipline, minimum de 2 jurys externes par examen)</i>
. UV Formation musicale jazz	Contrôle continu et examen	. Epreuve orale . Epreuve écrite		. 1 jury externe . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
Initiation à l'harmonie jazz (facultatif)	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur	Sans objet	
. UV de pratique collective	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur	Sans objet	

Les élèves admis à l'ensemble des UV obligatoires obtiennent le **Brevet de second cycle**. Un entretien individuel obligatoire avec un conseiller aux études, organisé dans le mois suivant l'obtention de l'UV de la dominante instrumentale ou vocale, orientera le choix du parcours ultérieur le mieux adapté aux projets de l'élève.

Cycle 3

Le cycle 3 est accessible aux élèves ayant obtenu le brevet de second cycle.

L'objectif du 3e cycle est de conduire l'élève vers une pratique amateur autonome (3e cycle amateur). Il est l'aboutissement normal des deux cycles d'études précédents. C'est le temps des apprentissages largement ouvert aux disciplines complémentaires (analyse, histoire de la musique, initiation aux techniques du son, etc ...)

L'étudiant peut s'orienter, après une première année, vers le 3e cycle spécialisé. Ce cycle permet à l'élève de confirmer son orientation vers une formation professionnelle ultérieure, soit dans un établissement d'enseignement supérieur, soit dans le cadre de toute structure professionnelle assurant une formation. Il doit y faire preuve d'un très fort engagement et d'un véritable projet personnel.

Conditions d'accès en 3^e cycle spécialisé

Il est accessible, sur examen, aux élèves ayant achevé le second cycle des conservatoires classés tel que défini par les schémas nationaux d'orientation pédagogique (Brevet de second cycle) et aux personnes présentant un dossier attestant d'un niveau équivalent.

L'examen est organisé en période de rentrée scolaire.

Les dates et les contenus des épreuves de l'examen sont communiqués par voie d'affichage et sur le site Internet du conservatoire.

Le jury est composé du directeur, d'un conseiller aux études et d'un représentant pédagogique de la discipline concernée.

3^e cycle de formation à la pratique amateur

Contenu et organisation des études

CYCLE 3 AMATEUR					
Organisation du cursus		Disciplines	Détails	Périodicité de l'enseignement	Temps de cours hebdomadaire
Durée du cycle Temps de cours hebdomadaire minimum	2 à 4 ans volume minimum d'environ 300 heures sur la durée du cycle	.Pratique individuelle		Sur la durée du cycle	50 mn
		.Formation et culture musicale jazz	Ecoute et analyse du jazz OU Culture et formation musicale jazz	2 ans dans le cycle pour la discipline choisie	2 h
		.Arrangement		1 an dans le cycle	2 h
		.Pratique collective	Ateliers jazz cycle 3	Sur la durée du cycle	1h30 à 2h00
		.Master class		Ponctuelles	
		.Modules (1 module étudié dans le cycle)	.MAO .NAO .Initiation aux techniques du son .Atelier vocal jazz et musiques actuelles	1 année par module dans le cycle	1h00 à 2 h selon la discipline

Contenus et organisation des évaluations et examens

EVALUATIONS INTRA-CYCLE 3 AMATEUR				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenu de l'évaluation	Barème ou mention	Composition du jury
. Pratique individuelle	Contrôle continu et évaluations	. Interprétation publique à l'occasion de manifestations, auditions de classe ou de département, au moins deux fois par année scolaire . Commentaire du professeur	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur
. Formation et culture musicale jazz	Contrôle continu	. Epreuves écrites . Epreuves orales	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	1 professeur du département autre que celui de l'élève
. Arrangement	Sans objet			
. Pratique collective	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur	Sans objet	
. Master class	Sans objet			
. Modules (1 module étudié dans le cycle)	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur	Néant	Néant

EXAMENS DE FIN DE CYCLE 3 AMATEUR				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenus des épreuves	Barème ou mention	Composition du jury
. UV de pratique individuelle	Contrôle continu et examen (passage obligatoire à partir de la 3e année du cycle)	. 1 morceau imposé communiqué 6 semaines avant l'examen (hors congés) . 2 pièces au choix . Improvisation libre de 3 mn . Déchiffrage (accompagnement par section rythmique) . Entretien avec le jury	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) <i>(pour les examens ne regroupant pas plus d'une discipline, minimum de 2 jurys externes par examen)</i>
. Formation et culture musicale jazz	Contrôle continu et examen (passage obligatoire la 2e année de formation)	. Epreuve orale . Epreuve écrite		. 1 représentant de la direction . 1 jury interne
. Arrangement	Contrôle continu et examen	. Ecriture d'un arrangement (pièce originale ou standard) interprétée par une formation instrumentale	. 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur	1 représentant de la direction 1 jury interne
. UV de pratique collective	Contrôle continu et examen	. Participation aux manifestations . Evaluation à l'occasion d'une prestation publique		
. Master class	Assiduité		Sans objet	
. UV Modules (1 module étudié dans le cycle)	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur . Participation aux projets	Sans objet	

Le cycle 3 amateur est conclu par le **CEM (Certificat d'Etudes Musicales)**.
Le CEM est délivré aux candidats ayant obtenu l'ensemble des UV obligatoires.
Seules les mentions "Très bien" et "Bien" valident les UV.

3e cycle spécialisé

Contenu et organisation des études

CYCLE 3 SPÉCIALISÉ				
Organisation du cursus	Disciplines	Détails	Périodicité de l'enseignement	Temps de cours hebdomadaire
	Durée du cycle 2 à 4 ans Temps de cours 750 heures sur la durée du cycle minimum hebdomadaire minimum			
Module principal de pratique collective	. Pratiques collectives	Ateliers jazz cycle 3	Sur la durée du cycle	2h
		Ateliers musiques actuelles amplifiées cycle 3	1 an facultatif dans le cycle	2h
	. Atelier rythmique		1 jour/mois pendant 1 ans	
Module associé de pratique individuelle	. Pratique individuelle		Sur la durée du cycle	1h
	. Déchiffrage		Inclus dans le cours de pratique individuelle.	
	. Master class		Stages	
	. Sensibilisation aux problématiques liées aux métiers du spectacles	Stages du CRY	2 stages minimum sur le cycle	
	. Initiation à la facture instrumentale, organologie		Stage	
Module complémentaire de formation et de culture musicale	. Ecoute et analyse	Deux disciplines au choix	2 ans	2h
	. Arrangement			2 h
	. Formation et culture musicale jazz			2h
Unité d'enseignement au choix	. Pratique instrumentale ou vocale complémentaire		2 ans	30 mn
	. Danse		2 ans	Variable
	. Musique assistée par ordinateur (MAO)		1 an	1h
	. Notation assistée par ordinateur (NAO)		1 an	30 mn

Contenus et organisation des évaluations et examens

EVALUATIONS INTRA-CYCLE 3 SPÉCIALISÉ				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenu de l'évaluation	Barème ou mention	Composition du jury
. Pratiques collectives	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur		Sans objet
	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur		Sans objet
. Atelier rythmique	Sans objet			
. Pratique individuelle	Contrôle continu et évaluations	. Interprétation publique à l'occasion de manifestations, auditions de classe ou de département, au moins deux fois par année scolaire . Commentaire du professeur	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur
. Déchiffrage	Sans objet			
. Master class	Sans objet			
. Sensibilisation aux problématiques liées aux métiers du spectacles				
. Initiation à la facture instrumentale, organologie				
. Ecoute et analyse	Sans objet			
. Arrangement				
. Formation et culture musicale jazz				
. Pratique instrumentale ou vocale complémentaire	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur		Sans objet
. Danse				
. Musique assistée par ordinateur (MAO)	Sans objet			
. Notation assistée par ordinateur (NAO)				

CURSUS JAZZ

CURSUS JAZZ

EXAMENS DE FIN DE CYCLE 3 SPÉCIALISÉ				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenus des épreuves	Barème ou mention	Composition du jury
. UV Pratiques collectives	Contrôle continu et examen	Chaque formation présente 12 titres travaillés dans l'année, choisis dans la liste établie par le département Jazz. Le jury sélectionne un titre par candidat évalué au sein de la formation, parmi les douze présentés.	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) <i>(pour les examens ne regroupant pas plus d'une discipline, minimum de 2 jurys externes par examen)</i>
	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur	Sans objet	
. UV Atelier rythmique		. Assiduité . Avis du professeur		
. UV Pratique individuelle	Contrôle continu et examen	Une pièce en solo d'une durée de trois à cinq minutes, préparée en autonomie. (standard, composition personnelle ou improvisation). Elle peut être accompagnée par une section rythmique. . Entretien avec le jury	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) <i>(pour les examens ne regroupant pas plus d'une discipline, minimum de 2 jurys externes par examen)</i>
. UV Déchiffrage (Epreuve organisée avec l'UV de pratique individuelle)	Examen	Chaque élève est évalué individuellement avec l'accompagnement d'une rythmique. Les thèmes proposés par les professeurs sont des thèmes originaux ou des thèmes peu joués du répertoire. Ils sont soumis à la direction au moins 10 jours avant la date de l'examen. Mise en loge 10 minutes avant l'épreuve.	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) <i>(pour les examens ne regroupant pas plus d'une discipline, minimum de 2 jurys externes par examen)</i>
. UV Master class	Contrôle continu	. Assiduité	Sans objet	
. UV Sensibilisation aux problématiques liées aux métiers du spectacles		. Assiduité		
. UV Initiation à la facture instrumentale, organologie		. Assiduité		
. UV Ecoute et analyse	Contrôle continu et examen	. Mise en loge de 3h (analyse écrite et commentaire d'écoute)	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. Arrangement		. Ecriture d'un arrangement (pièce originale ou standard) interprétée par une formation instrumentale	. 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)	
. UV Formation et culture musicale jazz		. Exposé oral et mémoire écrit en lien avec l'exposé	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent par discipline . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)	
. UV Pratique instrumentale ou vocale complémentaire	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur	Sans objet	
. UV Danse				
. UV Musique assistée par ordinateur (MAO)				
. UV Notation assistée par ordinateur				

Le cycle 3 spécialisé est conclu par le **DEM (Diplôme d'Etudes Musicales)**.

Le DEM est délivré aux candidats ayant obtenu l'ensemble des UV.

Seules les mentions "Très bien" et "Bien" valident les UV.